

MR CLAEREBOU Jean-Noël
2038 rue de Wameton
59 850 NIEPPE

Le 11 Janvier 2020 à Nieppe

20010193
1562
PRÉFECTURE DU NORD
16 JAN. 2020
D.C.P.I. - B.I.C.P.E.

REÇU
14 JAN. 2020
Mairie de Nieppe
Cabinet du Maire

Objet: votre enquête Publique

MR DEKEISTER Commissaire enquêteur.

Monsieur je vous apporte mon témoignage en tant que voisin, depuis 1820 ma famille habite au 2038 rue de Wameton à Nieppe, Bien avant la construction du 1^{er} foulard en 1992.

Pour le 1^{er} bâtiment vi de Mr René Debailleul, une enquête publique pour "commodo et incommodo" avec Registre avait été faite en Mairie de NIEPPE.

Sur ce registre mes observations "construction d'une fumière sur béton avec fosse de récupération des liquides près des bâtiments de l'exploitation, installation d'équipements pour les nuisances olfactives et de traitement des poussières et autres polluants."

Malgré mes longs rappels verbaux réguliers, j'ai jamais tenu compte de mes plaintes incessantes.

Je demande que Mr Debailleul vous apporte ce document.

Je vous prie d'envoyer copie de ce courrier à Mr Le Maire de NIEPPE et Mr le prefet.

Je souhaite très sincèrement que Mr Debailleul puisse respecter les suites données à votre décision.

Je vous prie d'Agreez, Mes sinceres salutations.

MR CLAEREBOU Jean-Noël



Préfecture du Nord
Bureau des installations classées

Objet : Consultation publique : élevage avicole à Nieppe – Demande d'autorisation d'extension d'un élevage de poulets de chair de 88 200 animaux-équivalents et d'un forage.

Monsieur le commissaire-enquêteur,

Je souhaite manifester mon opposition au projet d'extension de l'élevage avicole de Monsieur DEBAILLEUL de plus de 88 000 poulets de chair sur la commune de Nieppe déposé par Monsieur François DEBAILLEUL. Je m'y oppose pour des raisons éthiques environnementales et sanitaires.

Ce projet, qui va à l'encontre de la volonté sociétale puisque 88 % des Français se disent opposés à l'élevage intensif, s'inscrit de plus dans un système qui ne respecte pas l'environnement (des riverains se plaignent des nuisances dues aux odeurs et à l'ammoniac) et favorise l'antibiorésistance par l'utilisation massive d'antibiotiques.

Pour toutes ces raisons, je vous demande de ne pas donner une réponse favorable à ce projet.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le commissaire-enquêteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Nom CLAIÈREBOUÏ Prénom : Noël

Ville de résidence : Salpeswick Le 10 Janvier 2020

Signature :

Préfecture du Nord
Bureau des installations classées

Objet : Consultation publique : élevage avicole à Nieppe – Demande d'autorisation d'extension d'un élevage de poulets de chair de 88 200 animaux-équivalents et d'un forage.

Monsieur le commissaire-enquêteur,

Je souhaite manifester mon opposition au projet d'extension de l'élevage avicole de Monsieur DEBAILLEUL de plus de 88 000 poulets de chair sur la commune de Nieppe déposé par Monsieur François DEBAILLEUL. Je m'y oppose pour des raisons éthiques environnementales et sanitaires.

Ce projet, qui va à l'encontre de la volonté sociétale puisque 88 % des Français se disent opposés à l'élevage intensif, s'inscrit de plus dans un système qui ne respecte pas l'environnement (des riverains se plaignent des nuisances dues aux odeurs et à l'ammoniac) et favorise l'antibiorésistance par l'utilisation massive d'antibiotiques.

Pour toutes ces raisons, je vous demande de ne pas donner une réponse favorable à ce projet.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le commissaire-enquêteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Nom CLAIÈREBOUÏ Prénom : Jean Noël

Ville de résidence : NIEPPE Le 10 Janvier 2020

Signature :